

Madame la Présidente,

Bis repetita. En ce premier CSA de l'année 2026, le contexte politique actuel ne nous permet guère de débiter l'année sous les meilleurs auspices.

La clôture des EGIP – grande réussite en matière de dialogue social, chacun en conviendra – débouche sur une série de recommandations dont l'éloignement avec les préoccupations quotidiennes des agents force presque l'admiration. Certaines propositions, telles que le retour du présentiel dans le giron du SPIP à moyens RH constants, témoignent d'une connaissance particulièrement... hors sol de notre activité par les services centraux de la DGAP et du ministère.

Devons-nous par ailleurs anticiper l'attribution de nouvelles missions complémentaires, notamment en matière de prise en compte des victimes, toujours à moyens inchangés ? La polyvalence infinie des agents semble, une fois encore, constituer une variable d'ajustement tout à fait satisfaisante.

Mais soyons rassurés : l'intelligence artificielle devrait prochainement sauver les SPIP et alléger significativement la charge de travail...Il ne resterait plus qu'à trouver des effectifs pour utiliser les outils censés compenser leur absence.

Comment ne pas évoquer également le retour de la prestation de serment, à laquelle tout agent de la DGAP devra se conformer avant le 31 décembre 2026 ? Cette exigence interroge nécessairement au regard de la protection fonctionnelle prévue à l'article R.122-22, alors même qu'un collègue du SPIP 95 a récemment été placé en garde à vue durant neuf heures pour avoir transmis des documents préalablement falsifiés par une famille. Il est ainsi demandé aux agents de se conformer strictement aux ordres reçus.

Mais qu'en est-il de leur protection dans l'exercice de leurs fonctions ?

Le climat d'insécurité qui en découle place aujourd'hui les personnels dans des situations professionnelles de plus en plus préoccupantes.

Dans ce contexte national déjà fortement dégradé, la situation du SPIP de la Charente ne peut être ignorée. Si un mode de travail dit « dégradé » a été officiellement enclenché, chacun constatera qu'il demeure, dans les faits, relativement insatisfaisant. L'attente prolongée de l'intervention d'une psychologue du travail et le sentiment d'insécurité constant exprimé par les personnels témoignent d'un décalage persistant entre nos cadres et la réalité vécue par les professionnels sur le terrain.

Nous , **CGTIP 16**, resterons vigilants quant aux déclinaisons locales de ces orientations nationales, afin que certaines décisions ne soient pas appliquées sans réflexion préalable, au détriment des personnels comme des PPSMJ.

La situation du SPIP 16, déjà fragilisée, mériterait un véritable temps d'analyse et de concertation avec l'ensemble des personnels. **La communication efficiente** est le maître- mot.

Le volume des points inscrits à l'ordre du jour, dans un calendrier contraint, ne nous a pas permis de consulter les collègues à la hauteur des enjeux ni d'examiner chaque difficulté avec toute l'attention nécessaire. Pour autant, **nous resterons pleinement mobilisés et attentifs aux conséquences concrètes des décisions prises sur les conditions de travail des agents.**

La CGTIP16